

« Le racisme ne trouvera aucune résolution par l'emploi de gadgets bricolés »

L'historien Jean-Clément Martin réagit à la proposition de Jean-Marc Ayrault, président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, de rebaptiser les lieux portant le nom de Colbert

Propos recueillis par Antoine Flandrin

Spécialiste de la Révolution française, Jean-Clément Martin est professeur émérite à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Ancien directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française, il a consacré de nombreux ouvrages à la Révolution française, à la contre-révolution ainsi qu'à la mémoire de cette période. Il réagit à la tribune du président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, Jean-Marc Ayrault, publiée dans Le Monde des 14 et 15 juin, proposant de débaptiser une salle de l'Assemblée nationale portant le nom de Colbert.

Que pensez-vous de la proposition de Jean-Marc Ayrault de débaptiser des lieux portant le nom de Colbert ?

Avant de parler d'un cas particulier, il convient de parler de la méthode. La mémoire nationale ne peut pas être l'apanage de groupes ou d'individus imposant leurs choix au gré de leurs emportements, même les plus légitimes. La précipitation politique est toujours mauvaise conseillère, surtout quand il s'agit de jeter untel dans les poubelles de l'histoire ou d'installer tel autre dans une posture héroïque. Les exemples abondent des souverains qui, de l'Égypte antique à l'URSS, ont martelé les noms de prédécesseurs ou de rivaux, et de meneurs qui, notamment pendant la Révolution française, ont promu dans l'urgence des personnages mal connus à des hauteurs imméritées.

Peu de « grands hommes » vont être épargnés si leur implication dans la traite, l'esclavage ou la discrimination est mise sur le tapis. Que faire de Napoléon, de tous les républicains de la III^e République, des premiers présidents des États-Unis, même de Voltaire et de tant d'autres ?

Le nom de Jean-Baptiste Colbert est-il indissociable du souvenir du Code noir, qui a fait entrer l'esclavage colonial dans notre droit, sachant que c'est son fils qui a terminé la rédaction de cet édit ?

[...] On rappellera au passage que l'interprétation de la création et de l'application du Code noir demeure toujours discutée et qu'il est à tout le moins illogique d'imputer au seul Colbert la responsabilité des atrocités liées à la traite et à l'esclavage, quand il voulait les encadrer. Sur de pareilles bases d'interprétation, nous avons à craindre dans quelques décennies le jugement des générations à venir sur nos lois protégeant maladroitement les équilibres politiques, sociaux et écologiques de notre pays et du monde !

Déboulonner des symboles d'oppression et les remplacer par d'autres associés à la mémoire des luttes peut-il aider à traiter le racisme à la racine et à dépasser les blessures du passé ?

Faut-il instituer un permis d'éternité à points en soumettant les personnalités du passé à un examen en oppression et en injustice ? Le roi des Belges, propriétaire d'un Congo où les atrocités ont été innombrables, a peu de chances de réussir et je ne serai pas son défenseur. Mais on ne peut pas se contenter de parler en termes imprécis d'oppression, ou de les examiner dans le seul registre des relations entre groupes humains « diversifiés ». Depuis des décennies, une partie de la droite française demande à l'Assemblée de supprimer l'inscription du nom du général Turreau (commandant en 1794 les troupes révolutionnaires en Vendée) sur l'Arc de Triomphe. Qui va statuer et pour quoi ?

La France révolutionnaire avait été confrontée à ce genre de situations. Les tombeaux des rois avaient été détruits dans la basilique de Saint-Denis et leurs restes, profanés. Mais dans le même temps, des reliques étaient entrées dans le musée national, désacralisant les objets et les souvenirs, pour éviter leur disparition et la perte d'un passé proprement inoubliable. Aujourd'hui encore, nous parlons négativement du « vandalisme » pour qualifier des destructions condamnables, en utilisant le mot créé par l'abbé Grégoire [prêtre antiesclavagiste, 1750-1831] pour stigmatiser la radicalisation des sans-culottes. L'exemple est à méditer et sa répétition, à éviter.

Pour reprendre une formule du poète et résistant René Char [1907-1988], « notre héritage n'est précédé d'aucun testament », qu'il faille faire le tri est indispensable pour jeter les vieilleries léguées par les générations défuntes; jeter tout sur le bûcher n'évitera pas que les souvenirs des traumatismes et des querelles continuent de jouer, d'autant plus que nous n'aurons plus les mots pour en parler.

Le racisme ne trouvera aucune résolution par l'emploi de gadgets bricolés pour répondre aux exigences des uns et des autres. Le bricolage ne pourra même qu'encourager les surenchères et les dérives démagogiques, dont on ne sortira que par des coups de force et des décisions à l'emporte-pièce prises par un souverain capricieux et irresponsable. Comme dans d'autres domaines où la gestion politique a été incertaine, il est urgent d'investir des commissions reconnues de personnalités afin de définir publiquement, contradictoirement et lentement la gestion de notre mémoire avant approbation par les élus.

Entretien paru [Le Monde](#), 16 juin 2020